

CONVOCACTION

Date : 10 décembre 2024

Affichée le : 10 décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le seize décembre à 18h30, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39
Présents : 29
Votants : 36
Pouvoirs : 7
Absent : 3

Étaient présents : M. Jean-Claude VILLEMALIN - Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Karim BOUKHACHBA - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - M. Cédric LEMAIRE - Mme Fabienne LAMBRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - M. Mohammed EL OUASTI - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - Mme Hafida MEHADJI - M. Nouredine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

19 DEC. 2024
DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

24 décembre 2024

Absents représentés

Mme MOUSSATEN
Mme HAMADOUC
Mme PEREZ
Mme SENET
Mme JACQUEMART
M. LUCAS
M. FACCHINI

Pouvoir à Mme FAZAL
Pouvoir à Mme LAMBRE
Pouvoir à M. BROCHOT
Pouvoir à M. BOUKHACHBA
Pouvoir à M. BOULHAMANE
Pouvoir à Mme MEHADJI
Pouvoir à Mme DUCHATELLE

Absents non représentés

M. ZAHRAOUI, M. KA, Mme M'BAYE.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

15 Ordonnancement des dépenses d'investissement 2025

■ **Rapport de présentation :**

Thierry BROCHOT, Adjoint

Afin de permettre l'engagement d'opération d'investissement avant le vote du budget 2025, l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales, permet dans le cas où le budget de la collectivité n'est pas adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice, auquel il s'applique, à l'exécutif de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quarts des crédits ouverts au budget précédent, non compris les crédits afférents au remboursement du capital de la dette. <<L'autorisation mentionnée doit préciser le montant et l'affectation des crédits>>.

Pour mémoire, le total des opérations d'équipement inscrit à la section d'investissement au budget 2024 était de 28 031 512,04 €.

Ainsi, dans l'attente du vote du budget primitif 2025, il vous est demandé :

- D'autoriser madame La Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans le respect du montant maximum suivant : 28 031 512,04 € x 0,25 = 7 007 878,01 €.
- De les affecter comme suit

Chapitre	Total budgété 2024	AUTORISATION 2025
Total 20 – immobilisations incorporelles	641 742,48	160 435,62
Total 204 – subventions d'équipement versées	412 675,00	103 168,75

Total 21 – immobilisations corporelles	13 994 995,40	3 498 748,85	Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Total 23 – immobilisations en cours	9 792 571,16	2 448 142,79	Reçu en préfecture le 23/12/2024
Total 27 – autres immobilisations financières	3 189 528,00	787 283,88	Publié le 24/12/2024
TOTAL GENERAL	28 031 512,04		ID : 060-216001743-20241223-15DEL_CM161224-DE

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29 et L1612-1,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission "Finances et Synthèse" en date du 02 décembre 2024,
Considérant les besoins de crédits en investissement avant le vote du budget 2025,
Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote**

Votants : 36	Pour : 31	Contre : 3	Abstentions : 2	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	-----------------	-------------------------------

■ **Décide à la majorité :**

Article unique : d'autoriser la Maire, ou son représentant, dans l'attente du vote du budget 2025, les paiements des dépenses d'investissement à hauteur de **7 007 878,01 €**, selon l'affectation ci-dessus proposée au vote.

CREIL, le **23 DEC, 2024**
Pour extrait certifié conforme,

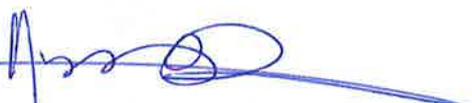
Sophie DHOURY-LEHNER


Maire de Creil

Vice-Présidente de l'ACSQ
Chargée du Projet de Territoire



Madame Jessica ELONGUERT



La secrétaire de séance